



Protocole Sanitaire - Accès des vestiaires

L'ouverture de la piscine, nous impose l'ouverture des vestiaires collectifs afin de respecter les normes sanitaires liées à l'accès aux bassins. (dont le savonnage préalable obligatoire)

Il est recommandé que l'accès aux vestiaires collectifs et leur utilisation soient conditionnés au respect strict de l'ensemble des mesures suivantes :

La désignation d'un référent Covid chargé de la mise en œuvre du respect strict des mesures de prévention établies sur le site : Juliette Lardans juliette.lardans@stadefrançais.asso.fr

Le respect des mesures barrières avant et après une activité sportive :

- Respect du sens de circulation mis en place ;
- Lavage des mains (au savon ou gel hydro alcoolique) ;
- Respect d'une distanciation + port du masque obligatoire en dehors des temps de douche, couvrant le nez et la bouche pour les personnes de plus de 11 ans ;
- Utilisation d'une douche sur deux ;
- Interdiction de laisser tout déchet (bouteilles, strapping, vêtements, ect.) après passage dans les vestiaires ;
- Interdiction de stationner dans les vestiaires, de manger, ou de s'y attarder.

Au cours de la journée, le personnel d'entretien désinfectera les points de contact (poignées de porte, robinetteries), les vestiaires douches et toilettes. Le personnel d'entretien procédera à l'aération des locaux.

L'entrée aux vestiaires est réservée aux nageurs et aux membres avec casiers.

Les joueurs de foot du dimanche sont priés d'utiliser le vestiaire collectif, entrée côté atelier.

Le changement de vêtements et la prise de douches à domicile restent encouragés.

En cas de non-respect du présent protocole, le Stade Français se réserve le droit de limiter ou d'interdire l'accès aux vestiaires collectifs.